

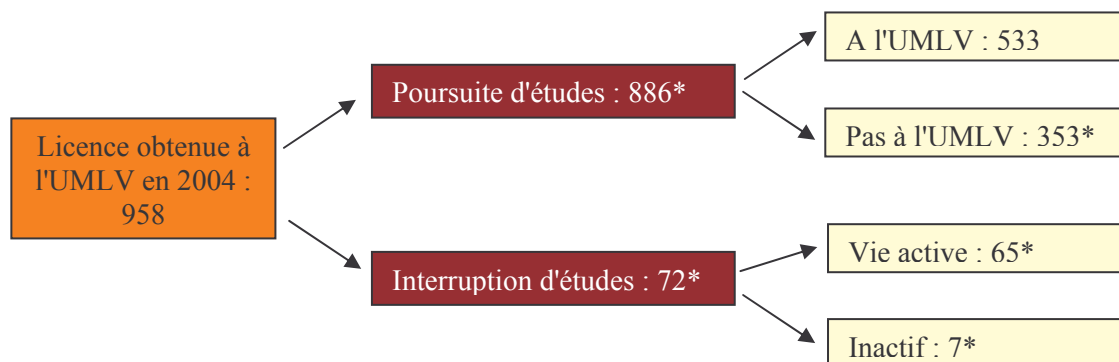
Après une licence générale à l'UMLV

Ce numéro d'Ofipe résultats décrit le devenir des diplômés de licence générale à l'UMLV en 2003-2004, environ 9 mois après l'obtention de leur titre. Sur 10 étudiants, 9 ont poursuivi leurs études, dont 6 à l'UMLV (en master ou en maîtrise). Les étudiants qui ont préféré partir vers un autre établissement recherchent un master plus adapté à leur projet professionnel ou préparent, pour la moitié d'entre eux, des concours d'enseignement. En particulier, les diplômés de langues, de STAPS ou de SHS s'orientent de manière massive vers l'IUFM.

Quasiment tous les étudiants poursuivent leurs études

Après avoir validé une licence générale en 2004, plus de 90 % des étudiants continuent leurs études. Toutefois, 40 % d'entre eux ne se sont pas réinscrits à l'Université de Marne-la-Vallée.

Devenir des étudiants de l'UMLV après l'obtention d'une licence



* Effectifs redressés des non répondants
Source : Enquête sortants de licence, 2005

Un master ou l'IUFM après une licence

Après leur licence, 46 % des étudiants poursuivent leurs études en master. Quasiment tous ces étudiants se sont réinscrits à l'université de Marne-la-Vallée pour continuer leur cursus.

16 % ont préféré préparer une maîtrise, à Marne-la-Vallée pour la grande majorité d'entre eux (88 %). En effet, l'UMLV a maintenu certains de ses diplômes hors LMD pour les étudiants qui le souhaitent. Ainsi, 6 maîtrises subsistent pour un an encore (maîtrise de sociologie, de lettres modernes, LLCE anglais et espagnol, LEA et STAPS option management du sport). Notons toutefois parmi les 16 étudiants ayant changé d'établissement pour s'inscrire en maîtrise, 6 étudiants poursuivent dans une maîtrise qui est pourtant maintenue à l'UMLV.

Un peu moins du quart des étudiants préparent les concours de l'enseignement (professeur des écoles, professeur du secondaire, professeur en lycée technique). Peu d'entre eux choisissent l'UMLV pour ce type de formation (19 %). Les étudiants s'inscrivent plutôt à l'IUFM (72 %). Quelques uns ont choisi de se préparer par correspondance, avec le CNED (8 %), ce qui leur permet de travailler en même temps.

Environ 10 % des étudiants poursuivent en cursus d'ingénieur. Quasiment tous (78 des 82 étudiants) étaient déjà dans ce type de formation pendant la licence à l'UMLV (et même avant). Il s'agit essentiellement d'étudiants de licence EEA et informatique. En effet, ces licences ont signé des partenariats avec l'ESIEE (Ecole Supérieure d'Ingénieurs Electronique Electrotechnique et l'ESIGETEL (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications).

Formations suivies en 2004-2005

	Poursuite d'études en 2004-2005		Dont à l'Université de Marne-la-Vallée	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Master	389	46,4	369	94,9
Maîtrise	137	16,3	121	88,3
Préparation aux concours de l'enseignement	186	22,2	35	18,8
Diplôme d'ingénieur	82	9,8	0	0,0
Autre formation	44	5,3	8	18,2
Total	838	100,0	533	63,6

Note de lecture : Après avoir validé une licence, 389 étudiants poursuivent en master, soit 46,4 % des étudiants qui poursuivent leurs études. 369 d'entre eux, soit 94,5 %, se sont inscrits à l'Université de Marne-la-Vallée.

Source : Enquête sortants de licence, 2005

40 % des étudiants poursuivent leurs études dans un autre établissement

Quatre étudiants sur dix ont quitté l'Université de Marne-la-Vallée pour continuer leurs études. La moitié d'entre eux préparent les concours de l'enseignement¹. Leur projet de formation s'est dessiné relativement tôt : près de 70 % des étudiants préparant les concours

¹ Si on écarte les étudiants qui étaient déjà engagés dans des cursus d'ingénieur, ce sont les deux tiers des étudiants ayant quitté l'UMLV qui préparent les concours de l'enseignement.

ont décidé de suivre ce type de formation bien avant la licence . Un tiers y pensait même avant le bac. Les étudiants engagés dans d'autres type d'études ont pris leur décision plus tardivement (80 % ont choisi leur orientation pendant leur licence, voire après).

**Formations suivies en 2004-2005
par les étudiants ayant quitté l'UMLV**

	Effectifs	%
Prépa concours enseignement	151	49,5
Diplôme d'ingénieur	82	26,9
Master	20	6,6
Maîtrise	16	5,2
Licence	7	2,3
Diplôme de commerce	9	3,0
Autre formation	20	6,6
Total	305	100,0

Source : Enquête sortants de licence, 2005

Seuls 21 étudiants avaient postulé dans des formations de l'UMLV. La plupart d'entre eux étaient admis à l'UMLV (15 étudiants). Ils ont préféré quitter l'UMLV parce que les programmes et les spécialités proposés par leur établissement d'accueil les intéressaient plus. Leur démarche s'inscrit donc dans une logique de spécialisation et donc de mobilité. Le LMD a été instauré pour favoriser ce type de stratégie. Remarquons que peu d'étudiants actuellement en préparation aux concours de l'enseignement avaient proposé leur candidature dans des formations de l'UMLV (3,3 %), confirmant ainsi que leur projet professionnel est un projet fort.

La majorité des étudiants restent en Ile de France (88 %) : un tiers sont toujours scolarisés en Seine-et-Marne, 23 % sont inscrits dans un établissement de Seine-Saint-Denis. 18 % poursuivent leurs études dans la capitale (la moitié en université et la moitié en école ou institut privés).

L'IUFM pour les STAPS, les langues et les sciences humaines

En STAPS, un tiers des étudiants se prépare pour devenir enseignant. Ce type de projet concerne quasiment la moitié des étudiants de l'option éducation et motricité (option destinée aux étudiants intéressés par le professorat) et aucun étudiant de l'option management du sport.

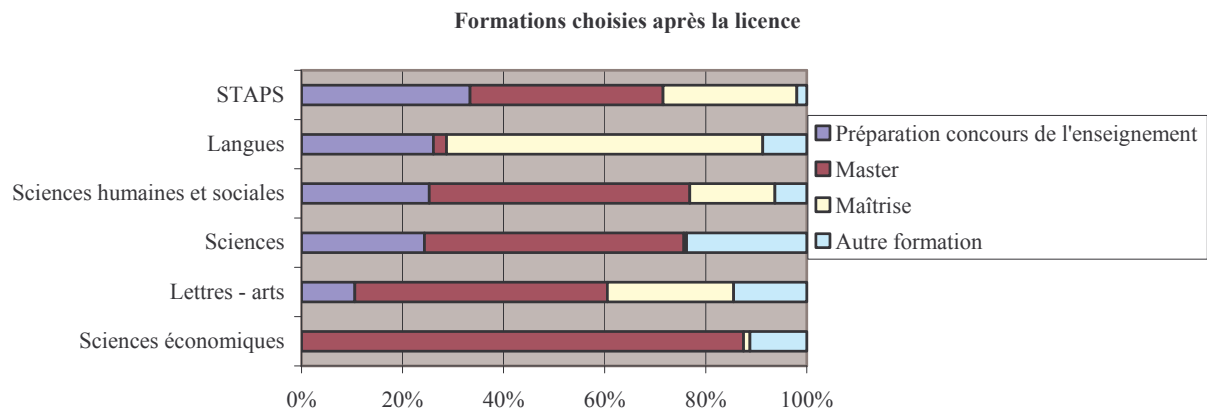
En langues, un peu plus du quart des étudiants préparent les concours de l'enseignement. Les étudiants de lettres, langues et civilisations étrangères (LLCE) choisissent plus souvent ce type de formation que les étudiants de langues étrangères appliquées (LEA) (44 % contre 11 %). Il faut remarquer que les études en LEA sont plus tournées vers le monde professionnel : elles associent l'apprentissage de deux langues de même niveau et une formation en droit, gestion et commerce international ou en techniques de traduction. Ceux qui ne choisissent pas le professorat préfèrent une maîtrise à un master (63 % contre 3 %).

En sciences humaines et sociales, un peu plus du quart des étudiants choisissent de préparer les concours de l'enseignement : 29 % des étudiants d'histoire et 21 % des étudiants de sociologie.

En sciences, un quart des étudiants sont inscrits dans des préparations aux concours de l'enseignement. Il s'agit essentiellement d'étudiants issus de la licence pluridisciplinaire sciences et technologie. Ce diplôme a d'ailleurs été créé afin de préparer les étudiants qui souhaitent devenir enseignant. Ainsi, après l'obtention de cette licence, quasiment la totalité des étudiants s'inscrivent dans des préparations aux concours de l'enseignement. Mis à part ces étudiants inscrits en licence pluridisciplinaire sciences et technologie, peu d'étudiants scientifiques optent pour une carrière d'enseignant (5 %). La plupart poursuivent en master (65 %), à l'UMLV ou dans une autre université.

En lettres et arts, 10 % des étudiants se sont inscrits dans des préparations aux concours. En fait, un tiers des étudiants de lettres modernes se préparent à devenir enseignant et quasiment aucun des étudiants d'histoire de l'art et d'arts du spectacle n'ont choisi cette voie (2 %). Ces derniers préfèrent un master (60 %) ou une maîtrise (11 %).

En sciences économiques, aucun étudiant ne prépare les concours de l'enseignement. Ils continuent leurs études en master (88 % d'entre eux). 13 % ont quitté l'UMLV pour poursuivre en école de commerce.



Source : Enquête sortants de licence, 2005

Au regard de ces résultats, on peut classer les licences en deux groupes :

- les licences où peu d'étudiants poursuivent dans des préparations aux concours de l'enseignement : licences de sciences économiques, licences scientifiques (licence pluridisciplinaire sciences et technologie exclue), LEA, histoire de l'art, arts du spectacle, STAPS option management du sport.
- les licences où une forte proportion d'étudiants préparent les concours de l'enseignement : lettres modernes, histoires, sociologie, LLCE anglais, LLCE espagnol, STAPS option éducation et motricité et la licence pluridisciplinaire sciences et technologie. Ces deux dernières licences sont conçues pour les étudiants qui souhaitent devenir enseignant. Dans les autres licences, les débouchés manquent peut-être de visibilité et les étudiants se demandent peut-être ce qu'ils peuvent faire à part enseignant. A moins que leur projet ne soit profondément ancré.

C'est ce que semble confirmer une enquête auprès de 1 000 enseignants, réalisé par le Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la jeunesse (note d'information n°05.07). Cette étude montre notamment que le choix de devenir enseignant est un choix positif. Leur décision a été motivée par l'amour de leur discipline et par le goût du contact avec les élèves. Peu avancent l'envie d'éviter le chômage ou le fait qu'ils ne voyaient pas d'autres débouchés possibles dans leur secteur. Le même type d'enquête a été mené

auprès des professeurs des écoles (note d'information n°01.46). Là encore, le métier d'enseignant est un choix positif, motivé par le désir d'enseigner et celui de s'occuper d'enfants. De plus, le choix du premier degré est rarement un choix par défaut : seul 8 % sont devenus instituteurs suite à l'échec aux concours du second degré.

Les concours de l'enseignement

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

CAPE : certificat d'aptitude au professorat des écoles

Concours du premier degré : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant. Ces concours sont organisés par académie.

Concours du second degré : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation. Ces concours sont organisés au niveau national.

Concours externes : concours ouverts aux candidats possédant une licence ou un diplôme correspondant à 3 années au moins d'études post-secondaires.

Les taux de réussite aux concours d'enseignants du second degré sont relativement faibles (18 % pour le CAPES, entre 10 % et 13 % pour les autres concours). Dans les disciplines scientifiques, les chances de réussite sont légèrement supérieures (21 %). Pour le premier degré, 20 % des candidats au CAPE réussissent le concours. Remarquons que dans l'académie de Créteil, le taux de réussite est nettement plus élevé. C'est même le taux de réussite le plus élevé de l'ensemble des académies.

Taux de réussite aux concours externes de recrutement des enseignants du second et premier degré (session 2004)

	Concours	Taux de réussite (%)
Enseignants du second degré	CAPES	17,8
	<i>Dont : Disciplines scientifiques</i>	20,9
	<i>Disciplines littéraires et sciences humaines</i>	17,4
	<i>Langues</i>	16,1
	<i>Disciplines artistiques</i>	12,5
	CAPEPS	9,5
	CAPET	10,2
	CAPLP	12,6
Professeurs des écoles	CAPE	19,7
	<i>Dont académie de Créteil</i>	35,4

Sources : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la jeunesse, DEP, 2005

Peu d'étudiants arrêtent leurs études

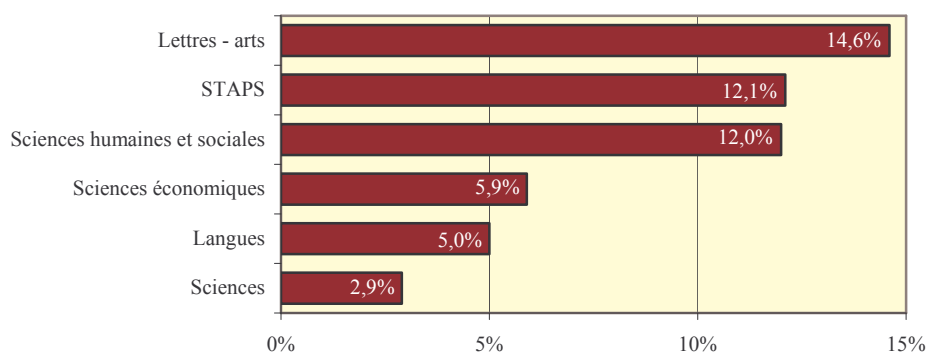
Après avoir validé une licence, un petit nombre d'étudiants ont interrompu leurs études (7,5 %), pour s'insérer dans le monde du travail (6,8 %). Pour la plupart, la vie active est un choix délibéré (« *je ne souhaitais pas poursuivre mes études* », « *j'avais envie de travailler* »). Quelques uns sont inactifs : ils voulaient prendre une année sabbatique pour voyager ou réfléchir à leur avenir professionnel. Seules 3 personnes (parmi les 62 qui ont arrêté leurs études) ont vu leur candidature en master refusée (parmi les 4 qui avaient postulé dans ce type de formation).

La durée du parcours d'études influence l'interruption des études

Les étudiants ayant un parcours scolaire et/ou universitaire plus chaotique ont plus de « chances » que les autres d'interrompre leurs études. Ainsi, 13,9 % des bacheliers technologiques ou professionnelles ne sont pas en formation en 2004-2005 contre 5,6 % des bacheliers généraux. De même, 16,2 % des bacheliers ayant validé ce titre avec 2 ans de retard ou plus ne sont plus en études contre 5,6 % pour ceux qui l'ont validé sans retard ou avec un an de retard. De plus, 11,9 % de ceux qui ont mis plus de 4 ans entre leur bac et leur licence ont arrêté leurs études contre 5,9 % pour ceux qui ont eu un parcours plus court. Finalement les jeunes qui ont plus de 23 ans arrêtent plus fréquemment leurs études (13,5 % contre 5,3 % des plus jeunes). Néanmoins, il est difficile de dire s'il s'agit d'un effet d'âge (*envie de s'assumer tout seul*) ou d'un effet durée de scolarité (*lassitude par rapport aux études*).

Plus de la moitié des étudiants qui interrompent leurs études sont issus de 4 licences : licences de STAPS (éducation et motricité et management du sport), licence de sociologie et licence d'arts du spectacle. Dans ces diplômes, 16 % des diplômés ne poursuivent pas leurs études (contre 4 % pour l'ensemble des autres licences). Remarquons qu'en licence de sciences de la production industrielle le taux d'arrêt des études est relativement faible (7,5 %), alors que les étudiants la préparent en apprentissage. Etant déjà en partie dans le monde professionnel, on aurait pu s'attendre à ce que ces étudiants s'insèrent plus fréquemment dans la vie active.

Arrêt des études par discipline



Source : Enquête Sortants de licence, 2005

Des situations précaires

Un quart des jeunes qui ont choisi la vie active est au chômage au moment de l'enquête, soit en moyenne 8 mois après l'obtention de la licence. Parmi ceux qui occupent un emploi au moment de l'enquête, un peu plus de la moitié sont en emploi stable (CDI ou fonctionnaire) et un peu plus de 4 sur 10 sont dans une situation plus précaire : ils ont signé des CDD (quasiment tous de un an ou moins) ou des contrats aidés (de type emploi jeune) ou effectuent des missions d'intérim. De plus, beaucoup de jeunes (12 sur les 42 en emploi) sont à temps partiel (aucun ne fait plus d'un mi-temps). Ces jeunes sont doublement précaires : d'une part ils ne travaillent que quelques heures par semaine, d'autre part ils remplissent des missions de courtes durées (seuls 3 sont en CDI).

Néanmoins, les personnes en emploi sont globalement employées sur des postes qui correspondent à leur niveau d'études (les deux tiers d'entre eux occupent des postes que l'INSEE classe dans « profession intermédiaire » dans la nomenclature des PCS). Un tiers est sous-employé puisqu'ils occupent des postes correspondant à ouvrier ou employé (par exemple employé de restauration, vendeur, secrétaire...).

Peu envisagent de reprendre leurs études

Malgré des situations précaires, seul un tiers des jeunes ayant interrompu leurs études souhaite suivre une formation dès la rentrée 2005-2006. Ils sont intéressés par un master (9 des 21 souhaitant reprendre leurs études) et par les préparations aux concours de l'enseignement (6 d'entre eux).

Methodologie

L'objectif de cette étude est de connaître le devenir des diplômés de licence de l'Université de Marne-la-Vallée. Tous les diplômés d'une licence générale (c'est-à-dire hors licence professionnelle et licence d'IUP) ayant obtenu leur titre en 2004 sont concernés. Toutefois, les diplômés de licence également engagés dans un cursus IUP n'ont pas été retenus, de même que les étudiants inscrits en maîtrise conditionnelle.

Au total, 958 étudiants sont inclus dans l'étude. Parmi eux, 425 ont quitté l'Université de Marne-la-Vallée diplôme en poche (soit 44 % des diplômés de licence). Ces derniers ont été enquêtés par téléphone, en mars et avril 2005 afin de connaître leur parcours et leurs motivations. Les informations collectées ont été complétées par celles contenues dans Apogée, base de données administratives et pédagogiques de l'UMLV.

Parmi les 425 étudiants ayant quitté l'UMLV, 367 ont répondu à l'enquête téléphonique, soit un taux de réponse de 86 %. Les non répondants ne diffèrent pas significativement des répondants (selon un test du khi deux) du point de vue des caractéristiques socio-démographiques et scolaires.

Bilan

Après avoir validé une licence à l'Université de Marne-la-Vallée, la plupart des étudiants poursuivent leurs études (92,5 %). Près de la moitié des étudiants se sont inscrits en master, quasiment tous à l'UMLV. Presque un quart ont choisi de préparer les concours de l'enseignement.

Au total, 40 % des étudiants ont quitté l'UMLV pour poursuivre leurs études. La moitié d'entre eux sont inscrits à l'IUFM. Il s'agit pour eux d'un projet de longue date. Aucun n'a choisi l'IUFM par défaut, c'est-à-dire parce qu'ils n'ont été admis dans aucun master. Toutefois, au regard des taux de succès dans les concours de l'enseignement, il semble évident que tous les étudiants en préparation aux concours ne seront pas enseignants l'an prochain. Il serait opportun d'impliquer le SCUIO afin d'aider ces jeunes à définir un autre projet professionnel, en cas d'échec, d'autant plus que la plupart d'entre eux sont issus de disciplines aux débouchés moins visibles qu'en sciences par exemple.

En master, les étudiants sont peu mobiles. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : soit le nombre de places à l'UMLV est suffisant, et, puisque la mobilité à un coût, il est plus intéressant pour les étudiants de rester dans leur établissement. Les étudiants ne regardent peut-être pas la carte des formations des autres établissements, ce qui révèle un défaut d'informations. Si peu d'étudiants quittent l'UMLV pour intégrer un master d'une autre université, l'UMLV attire 247 étudiants originaires d'un autre établissement venus s'inscrire en M1. Pour ce type de diplôme, l'UMLV tire donc un bénéfice de ces échanges.

Le LMD vient de se mettre en place à l'UMLV ; il est également relativement récent dans les autres universités (voire pas encore instauré). Il serait intéressant de renouveler cette étude afin d'observer comment les orientations évoluent.

Pour aller plus loin

ESQUIEU Nadine,

Portrait des enseignants de collèges et lycées
DEP, Note d'information, 05.07, mars 2005.

ESQUIEU Nadine, PERIER Pierre

Devenir professeur des écoles
DEP, Note d'information, 01.46, octobre 2001.

MICHEL Paola

Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2004
DEP, Note d'information, 05.17, mai 2005.

OFIPE résultats

Devenir en 2004 des diplômés de STAPS 2002
Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°54, novembre 2004.

ROUSSEAU Bernadette

Les instituts universitaires de formation des maîtres 2003-2004
DEP, Note d'information, 04.32, décembre 2004.

VALETTE Catherine

Les concours de recrutement des enseignants du second degré. Session 2004
DEP, Note d'information, 05.16, mai 2005.

